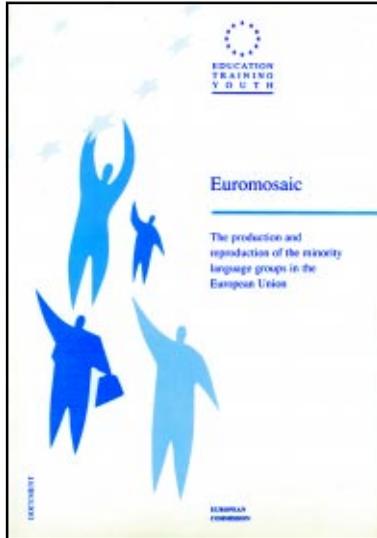


## Le catalan, un cas unique en Europe



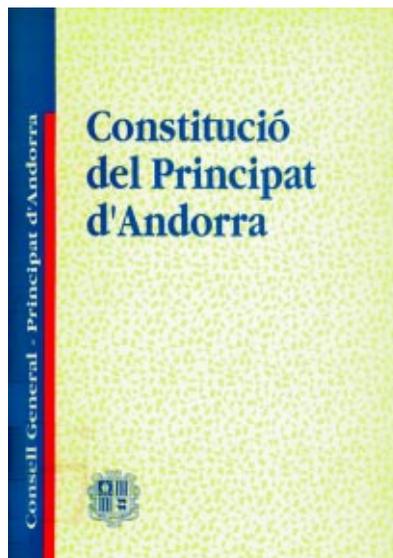
*Titre de l'Euromosaic, étude de divers groupes linguistiques minorisés des états membres de l'UE*

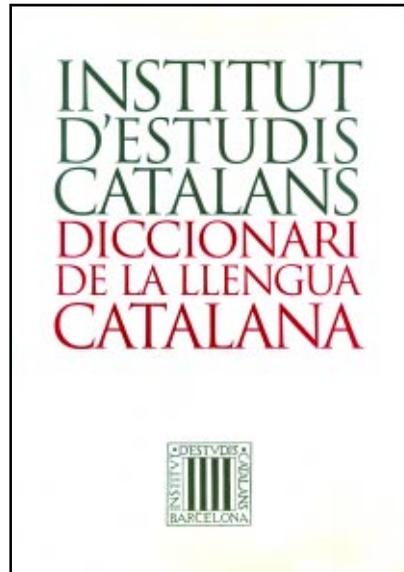
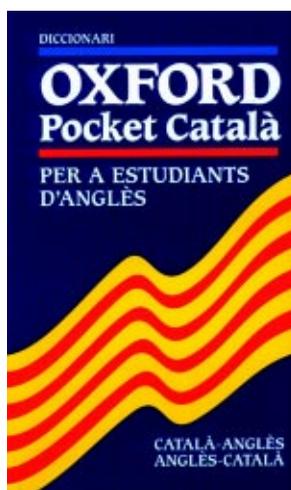
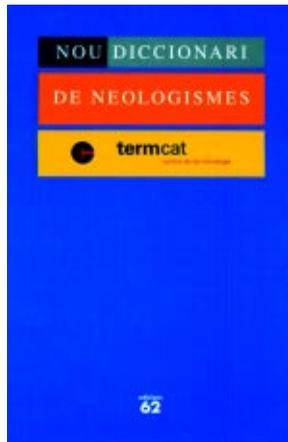
Le catalan a certaines des caractéristiques de ce que l'on appelle langues minoritaires, telles que l'absence personnes monolingues et, par conséquent, une population bilinguisée, l'appartenance des territoires de son domaine linguistique à des états plus étendus où la langue de la majorité est autre, ou son absence dans certains secteurs de la vie sociale.

Malgré tout, le catalan ne peut être considéré comme une langue minoritaire puisqu'il se différencie de ces langues pour différentes raisons qui la placent parmi les langues européennes de démographie moyenne :

- *De par son statut juridique.* Il est officiel dans un état souverain (l'Andorre), et aux côtés de l'espagnol, dans trois communautés autonomes espagnoles, fait qui implique une présence significative dans l'Administration publique et son enseignement dans le système éducatif.
- *De par sa démographie.* Le catalan est la septième langue de l'Union Européenne. Le nombre de personnes qui la parlent est supérieur à celui de ceux qui parlent finois ou danois, et égal à ceux qui parlent suédois, grec ou portugais en Europe. D'autre part, d'après l'étude Euromosaic, demandée par l'Union Européenne, en 1991 (avec des données de cette année-là) les personnes parlant le catalan constituent plus du tiers des personnes qui parlent des langues considérées minoritaires (33,5 %). Ils sont suivis de loin par les personnes parlant le galicien (13 %), l'occitan (11 %) et l'allemand en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche (9 %).

*La Constitution du Principauté d'Andorre déclare le catalan langue officielle, et aussi, en même temps que le castillan, les statuts d'autonomie de la Catalogne, les Îles Baléares et la Communauté de Valence*





- *De par sa situation sociolingüistique.* Il n'a pas été abandonné par les personnes le parlant (à part quelques cas exceptionnels) et il se transmet normalement de génération en génération. Il est compris par 95 % des habitants de l'Andorre, de Catalogne et des Îles Baléares et plus de 80 % du Pays Valencien. En plus, les personnes qui fixent leur résidence sur ces territoires ont tendance à l'apprendre et à s'en servir dans leurs relations publiques voire familiales. Il est très loin des chiffres de connaissance inférieurs au quart de la population qui se produisent par exemple en Occitanie ou en Bretagne.
- *De par son équipement lingüistique.* Il s'agit d'une langue tout à fait normativisée et standardisée avec un plein consensus académique et de ses habitants, il a une autorité lingüistique reconnue et ses ressources lingüistiques et études sur la grammaire, la lexicographie, l'étymologie, la dialectologie, la terminologie, l'histoire de la langue ou onomastique sont comparables aux grandes langues latines. Elle a un dictionnaire normatif (celui de l'Institut d'Estudis Catalans) et un grand nombre de dictionnaires de différentes maisons d'édition, ainsi que des dictionnaires d'équivalences avec les langues les plus parlées dans le monde telles que l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, le russe ou le chinois. En plus, le catalan a un pouvoir remarquable d'élaboration et de diffusion de néologismes de toute sorte et un système organisé pour leur normalisation.